

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) DES DEUX MORIN



Un PCAET qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un programme d'actions qui vise à **limiter l'impact du territoire sur le changement climatique**. Pour cela la Communauté de communes des Deux Morin souhaite :

- ✓ Montrer son **exemplarité** en définissant, initiant et adoptant un plan d'actions ambitieux ;
- ✓ **Impliquer et s'appuyer sur l'ensemble des acteurs locaux**, un tel programme nécessitant un travail collectif et collaboratif ;
- ✓ Définir des actions couvrant **l'ensemble des secteurs d'activités et fonctions** du territoire ;
- ✓ Utiliser le PCAET comme un **levier de la transition énergétique et écologique**.

Le PCAET des Deux Morin : où en est-on ?



Le diagnostic initié en début d'année 2020 dresse le « portrait » climatique et énergétique du territoire, point de départ de la stratégie territoriale. Un état des lieux complet du territoire concernant ses consommations énergétiques finales, ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et polluants atmosphériques, sa production d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), sa capacité de séquestration carbone et sa vulnérabilité face au changement climatique a ainsi été réalisé.

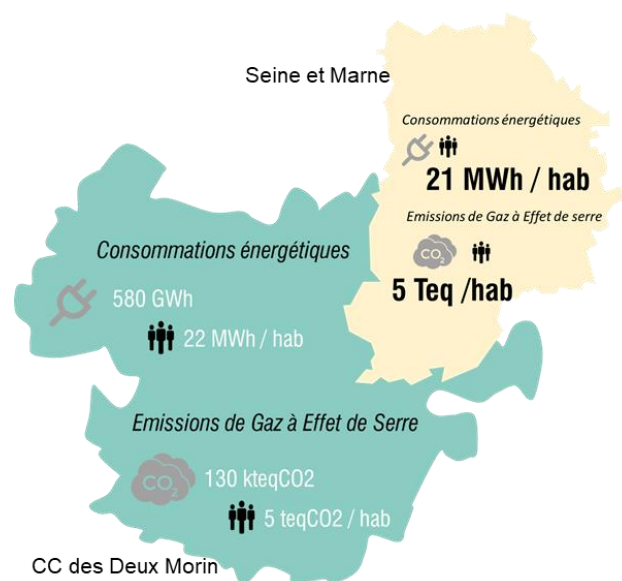
Ce diagnostic a ainsi permis :

- ✓ D'identifier les **enjeux du territoire et les actions déjà menées** au regard de ces thématiques ;
- ✓ De faire ressortir des **opportunités** ;
- ✓ De proposer des **premières pistes d'actions**.

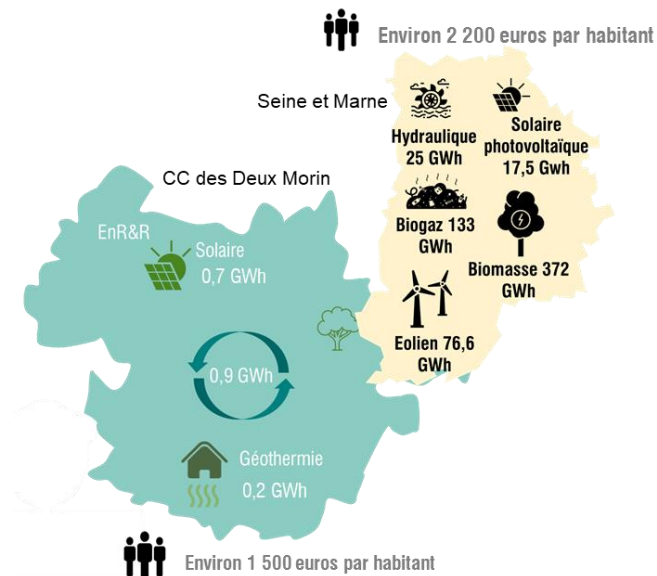
Les Deux Morin, territoire déjà engagé dans la transition écologique et énergétique : des initiatives lancées par les acteurs locaux en faveur du développement durable.

Profil énergétique et climatique des Deux Morin

Bilan énergétique et émissions GES



Production d'énergies renouvelables



Avec environ 1 GWh de production d'énergies renouvelables, le territoire couvre actuellement moins de 1% de sa consommation d'énergie (contre 2,5% à l'échelle du département). L'enjeu premier est de **diminuer les consommations énergétiques** et de **réduire la part des énergies fossiles** (gaz et fioul notamment) dans ce mix énergétique, afin de réduire leur impact carbone.

Enjeu : Réduire les consommations énergétiques et la part des énergies fossiles (augmenter la production des énergies renouvelables et de récupération EnR&R)

Un potentiel de séquestration carbone



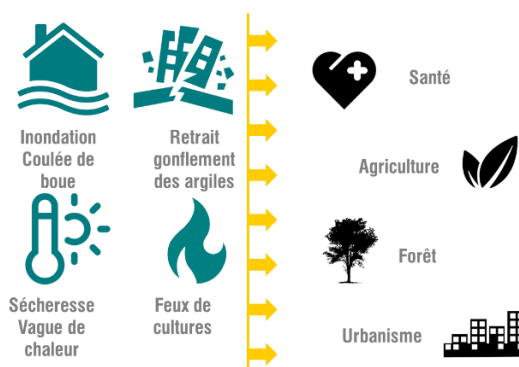
Le territoire émet du carbone mais **il en séquestre** également à hauteur d'environ 22% de ce qu'il émet (contre 13 % en France).

Enjeu : Promouvoir l'évolution des pratiques agricoles et préserver et développer les espaces naturels pour une meilleure séquestration du carbone.

Pourquoi le territoire est vulnérable au changement climatique ?

Face au changement climatique et à ses impacts prévisibles, le PCAET analyse la **vulnérabilité climatique** du territoire. Ce dernier est exposé à un **enjeu majeur de gestion de la ressource en eau**, de **prévention et de sensibilisation à l'augmentation des risques naturels** mais également un **enjeu sanitaire** de protection des populations vulnérables (personnes âgées et jeunes enfants, maladies chroniques, asthme, etc.) et de prévention face aux futures crises sanitaires.

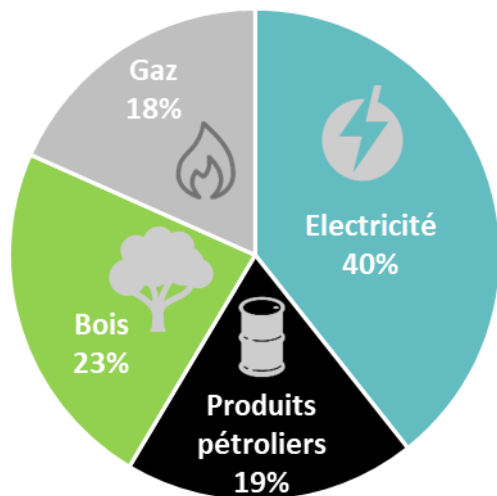
Enjeu : Savoir s'adapter aux effets du changement climatique



Il est possible d'agir à notre niveau !

Pour aller plus loin

Habiter sobrement les Deux Morin



Part des consommations par type d'énergie dans les secteurs résidentiel et tertiaire

Le secteur du bâti est le plus consommateur d'énergie avec **un parc de logements vieillissant** (54% des logements construits avant 1970) et une part non négligeable de logements chauffés au **fioul**.

Enjeu : Mettre en œuvre la rénovation énergétique du bâtiment et privilégier des modes de chauffages plus vertueux : moins consommateurs, moins émetteurs de GES et moins polluants.

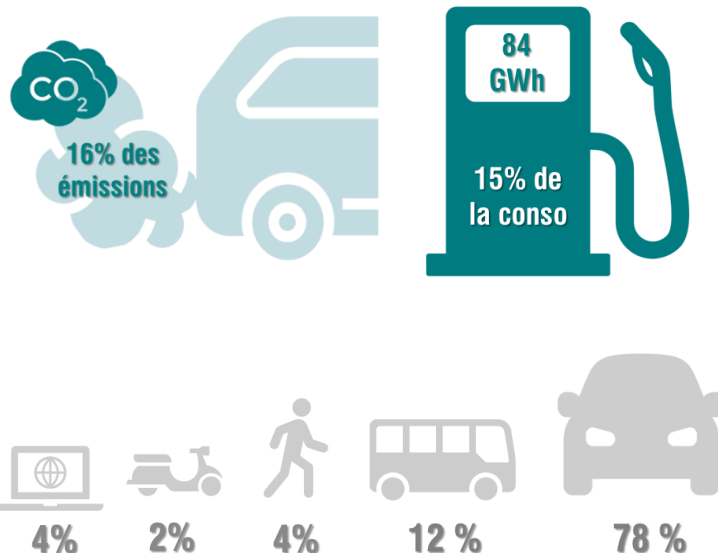


Concernant la rénovation des logements, le Département propose un outil clé en main pour l'aide à la rénovation : la plateforme SURE. Au-delà d'un accompagnement personnalisé, ce dispositif permettrait d'affirmer la collectivité comme tiers de confiance sur la question de la rénovation.

Se déplacer & transporter durablement

Une **dépendance aux véhicules motorisés** et un trafic important sur la D 407, la D 204 et la D 934 responsables d'importants transit et donc de consommations d'énergie fossiles et d'émissions de GES.

Enjeu : Repenser les déplacements et leurs formes : optimiser (réduire, covoiturer) et transformer (marche à pied, vélo, transport en commun, motorisation verte, etc).



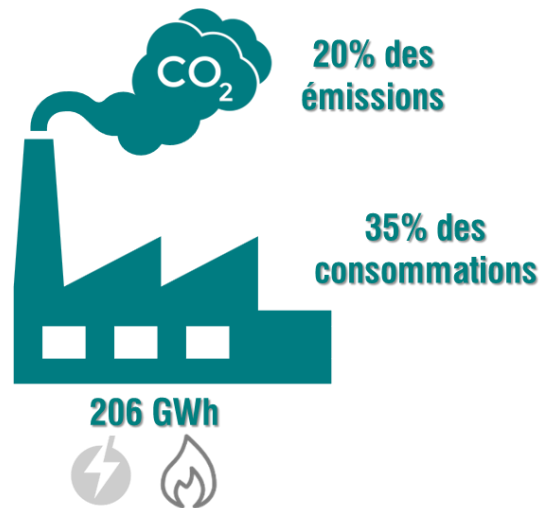
Afin, de diminuer le trafic routier lié au déplacements domicile-travail, une aire de covoiturage a été ouverte à Rebais. Plusieurs autres lieux sont à l'étude pour développer ce service sur le territoire. La localisation est un point important pour favoriser la pratique du covoiturage. Des actions de sensibilisation sont à poursuivre pour familiariser les habitants avec cette démarche.

Travailler & produire localement

En 2017, le secteur industriel était responsable de 35% des consommations d'énergie et de 20% des émissions de gaz à effet de serre. Cependant ce secteur d'activité est en déclin.

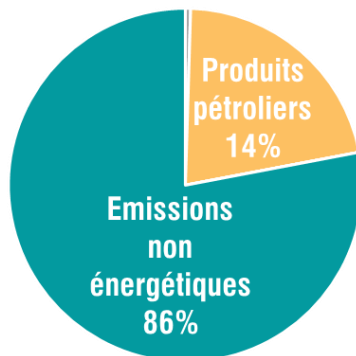
Enjeu : Se saisir de la transition énergétique comme opportunité de créer de l'emploi, notamment dans le BTP avec la rénovation des logements et dans le secteur des énergies renouvelables.

Développer les circuits courts (alimentaire, matériaux, énergies), relocaliser les commerces sur le territoire et en faire la promotion auprès des usagers afin de permettre la dynamisation des bourgs.



La récente fermeture des deux grandes usines du territoire – Arjowiggins à Jouy-sur-Morin et Villeroy et Boch à La Ferté-Gaucher – va significativement modifier la répartition des émissions sur le territoire ainsi que leur volume. En effet, elles représentaient plus de 90% des consommations de l'industrie

Optimiser la séquestration carbone en s'appuyant sur l'activité agricole



Emissions de GES liées à l'épandage de l'azote



Malgré une faible part en termes de consommation d'énergie (4 %) le **secteur agricole demeure le plus émetteur de GES (38%)** et le plus émetteur d'ammoniac (NH₃) provenant de l'épandage et de particules fines provenant des engins agricoles.

Enjeu : Accompagner l'évolution de l'activité agricole en pérennisant et étendant des pratiques moins émissives telles que l'agriculture de conservation et de précision, pour allier préservation de la ressource en eau, stockage du carbone et réduction des émissions de GES, et un modèle économique agricole viable.

Le territoire se caractérise par une majorité de grandes cultures, du maraichage et également des productions laitières. Il existe une volonté d'évolution des pratiques agricoles. De nombreux agriculteurs sont engagés dans des démarches raisonnées : agriculture biologique, agriculture de conservation ou même de précision. Aussi, la poursuite de ces pratiques devrait permettre de réduire de manière significative les émissions de GES.

La suite...

Si le sujet vous intéresse, que vous souhaitez y participer ou obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Monsieur Gaudry au 01 64 03 25 80 ou par e-mail : c.gaudry@cc2m.fr